

JOURNEE DE GREVE ET DE MOBILISATION DES AESH DU 8 AVRIL 2021

Dans ce cadre, un rassemblement et une audience à la DSDEN ont eu lieu à Beauvais. Une cinquantaine de personnes (Aesh, profs, parents, citoyens) se sont réunis.

Prise de parole de la FSU suite à l'audience avec la DSDEN de l'Oise.

Par Marieke Mouzarine

J'ai expliqué que nous n'avions pas obtenu de réponses, juste des conseils à la marge sur des situations individuelles.

« Aujourd'hui, journée intersyndicale de mobilisation NATIONALE des AESH, la FSU se réjouit de vous voir réunis pour la cause trop souvent oubliée des AESH.

POURQUOI cette journée ?

Parce que les AESH en ont marre ;

Marre de gagner si peu, encore et toujours.

Marre qu'un si beau métier soit gâché par une gestion souvent défailante et opaque.

Marre de devoir quémander pour faire valoir le moindre droit (très peu d'Aesh aujourd'hui arrivent à bénéficier d'un remboursement des frais de déplacement auxquels ils peuvent prétendre).

Marre d'être pris pour des pions, qu'on les déplace à l'intérieur d'un PIAL souvent géré de façon distante, voire avec mépris.

Marre d'avoir trop d'interlocuteurs mais personne pour les guider vraiment.

Marre de ne pas avoir accès à des outils et du matériel pour les élèves.

Marre de ne pas savoir où ils seront d'une année sur l'autre.

Marre de subir le chantage au renouvellement de contrat.

Marre d'être ignoré-es par leur ministre alors même que le gouvernement vante sa politique inclusive !

CE QU'ELLES et ILS VEULENT et ce que nous REVENDIQUONS ensemble :

Etre payés dignement SURTOUT et avant tout.

Avoir un véritable statut qui les protège.

Qu'AESH devienne un métier à part entière, reconnu.

Pouvoir participer aux décisions qui les concernent (emplois du temps).

Etre informés de leurs droits et en bénéficier (Problème CSG, journée de fractionnement).

Bénéficiaire du même fonctionnement pour tous, où qu'ils soient.

Ne plus dépendre d'un PIAL.

Etre intégrés aux équipes, et aux réunions qui les concernent (ESS).

Ne pas subir sans cesse des modifications d'emploi du temps, d'élèves.

Une véritable formation sur leur temps élève essentiellement.

Une formation tout au long de leur activité professionnelle

*Sortir de l'**invisibilité** !*

En effet, les AESH, des femmes pour la plupart, galèrent pour vivre dignement de ce métier. Pourtant en 2021, une telle précarité des travailleurs et travailleuses ne devrait plus exister. Cela est contraire à l'article 23 de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 :

- 1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.*
- 2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.*
- 3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.*

Et il ne s'agit pas n'importe quel travail, le métier d'AESH est souvent difficile psychologiquement et parfois physiquement. Il gagnerait à être reconnu au même titre que celui d'éducateur. C'est un métier aujourd'hui indispensable à l'inclusion scolaire. Sans elles, sans eux, trop d'enfants seraient éloignés de l'école.

En 2014 avec la fin des contrats aidés les AVS sont devenus AESH ; Cela était porteur d'un espoir. Mais les avancées attendues n'ont pas été suivies d'effet, ni au niveau des salaires (sous le seuil de pauvreté : car 90% des contrats sont des temps partiels subis, un SMIC pro-ratisé à 61% (24h), parfois 30 heures pour les « chanceux-ses » qui travaillent en collègue).

Donc RIEN pour les salaires depuis le début. Même une perte d'argent avec le passage en contrat de droit public. La seule contrepartie proposée c'est la perspective d'un CDI. Mais cela est une bien maigre compensation lorsque l'on sait que d'une année sur l'autre le nombre d'heures au contrat peut être revu à la baisse.

On a ri « jaune » quand les contrats CUI puis PEC ont pris fin et que l'on nous vantait la « déprécarisation » de ce métier. Honte à l'éducation nationale d'utiliser de tels termes, alors que nombre de personnes qui s'étaient formées pour ce métier, intégrées dans des équipes n'ont pas été reprises en tant qu'AESH sur les mêmes missions et ont dû pointer à Pôle Emploi !

Honte à l'éducation nationale de maintenir dans la précarité des personnels qui travaillent dur. Si peu payé·es que la grille de salaire a dû être revue, car ils et elles commençaient en deçà du nouveau SMIC. Honte de proposer une progression de salariale aussi ridicule, à peine une centaine d'euros en 20 ans de carrière !

C'est une honte aussi d'être obligé·e de passer des journées entières pour pouvoir déposer un dossier de remboursement de frais de déplacement et d'attendre parfois plus d'une année pour que cette demande daigne aboutir.

C'est une honte que dans ses adresses aux enseignants Blanquer oublie systématiquement les AESH : sur les REP, sur la prime informatique, sur la revalorisation, sur les masques, sur le confinement...

Dernière en date : les AESH sont-ils aussi considéré·es comme personnels étant prioritaires pour la vaccination qui devait avoir lieu au mois d'avril ? Mais enfin ! POURQUOI ne le seraient-ils, ne le seraient-elles pas ? Alors que certain·es se sont exposé·es pendant des mois avec leurs élèves, dans leurs classes, pour le service public ? Au nom de l'inclusion ?

Ce que subissent au quotidien les AESH a des répercussions sur leurs conditions de travail, leur moral, mais bien entendu aussi sur le bon fonctionnement de l'école : il ne se passe pas une journée sans que l'on entende parler d'une famille désemparée car dans l'attente d'une ou d'un accompagnant pour son enfant. Est-ce normal que des parents en viennent à devoir monter sur des grues pour se faire entendre alors que le gouvernement et la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées Madame Cluzel a assuré dans tous les médias que tous les enfants porteurs de handicaps seraient accompagné·es ?

Pour ne pas recruter davantage d'AESH le gouvernement a tenté un tour de passe-passe avec la mise en œuvre des PIALs. Mais partout le constat de leur mise en œuvre est effarant : les Aesh sont maintenant majoritairement

mutualisé-es (quand elles étaient auparavant sur de l'accompagnement individuel) et les élèves n'ont plus systématiquement de notification de temps d'accompagnement. Beaucoup (trop) d'Aesh se retrouvent donc à naviguer entre plusieurs élèves, plusieurs établissements et parfois à changer plusieurs fois d'emploi du temps en cours d'année, au gré des besoins. Elles ont vraiment l'impression de faire du saupoudrage, pour calmer les demandes des familles, et au passage de perdre le sens de leur métier (elles ne voient plus autant les progrès réalisés par les élèves qu'elles accompagnent) car on ne leur donne souvent plus les moyens et le temps de faire leur métier correctement !!

Alors bien sûr, entre les trop faibles revenus, le manque de considération et de sens, encore aujourd'hui, beaucoup d'AESH démissionnent malgré des contrats prétendument pérennes. Et c'est le Turn-over que tout le monde redoute pour les élèves.

Les équipes enseignantes : directrices et directeurs, enseignant.es, Atsem, tous sont impactés par cette gestion très arbitraire des AESH.

C'est pourquoi pour le service public, pour les élèves concerné-es et tous les autres, c'est un sujet dont tout le secteur éducatif doit s'emparer. C'est pourquoi la FSU revendique la création d'un vrai statut, d'un vrai métier avec la possibilité d'être titularisé-e et d'avoir véritablement des droits et une protection.

ENSEMBLE NOUS SOMMES DONC là pour DIRE HAUT ET FORT :

- **OUI A UNE REVALORISATION !**
- **OUI A UN VRAI STATUT ET A UN VRAI METIER !**
- **NON AUX PIALS !**
- **STOP AU MEPRIS ET A LA MALTRAITANCE institutionnelle !**

Les AESH ont besoin d'être reconnu-es à leur juste valeur. Une véritable politique d'inclusion dans l'éducation nécessite des moyens à la hauteur de cette ambition et cela passe nécessairement par la reconnaissance des Aesh dans tous les sens du terme.

Merci ! »

Une déléguée syndicale de FO a également pris la parole, en précisant le contexte politique/économique (où en temps de pandémie, l'on continue à supprimer des lits). Un autre RV sera certainement proposé en mai, car nous devons continuer à dénoncer la situation des AESH et les PIALS. (Pour l'Académie d'Amiens, le vote sur l'évolution de la grille de salaire notamment a été reporté de mars à mai !)

Une AESH s'est exprimée sur le fait de se sentir inexistante (lorsque la classe où elle intervient a été fermée pour Covid, personne n'a pensé à la prévenir...)

Un représentant du collectif des AED a exprimé l'importance de rester solidaires dans nos revendications. Les AED ont beaucoup de revendications similaires, car eux aussi sont maltraités par l'éducation nationale (et avec en moins la possibilité d'accéder au CDI).

Nous avons clôturé cet après-midi avec une note un peu festive avec une « chanson des Aesh » (création du Snuipp 31 à sur l'air « j'ai planté un oranger »)

<https://www.youtube.com/watch?v=zcfLcz-MJOY>